

Image not found or type unknown



Délais après garde à vue

Par **Phildu63**, le **12/02/2020** à **08:30**

Bonjour,

Mon ex-femme dont je suis divorcé depuis 8 ans m'accuse d'abus sexuel sur elle la dernière fois que l'on s'est touché.

J'ai été entendu il y a un an par la gendarmerie, 7h de garde à vue.

Depuis rien, pas un courrier, pas un contact.

s'agit-il d'un sans suite ou alors les délais sont très longs ?

Cordialement